

# COMMUNE DE CORNILLON-SUR-L'OULE

DEL-05-03022025

## Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 février à 18H  
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est  
réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 01/09/2025  
Reçu en préfecture le 01/09/2025  
Publié le  
ID : 026-212601058-20250203-DEL\_05\_03022025-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 27/01/2025  Secrétaire de séance : JL FORSANS
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine	X				
ROCHAS Yannis		X		D CONIL	

### Objet : régularisation chemin du Flachier

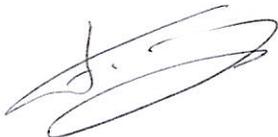
Le Maire rappelle que concernant le chemin du Flachier, un document d'arpentage a été établi en 1995.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

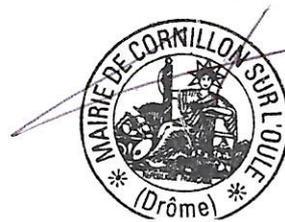
- **AUTORISE** le Maire à prendre contact avec les propriétaires des parcelles A 983, A 975, A 972 et A 969 pour régularisation
- **DECIDE** que les frais seront à la charge de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables afférentes à la régularisation de ce dossier.

Fait à Cornillon-sur-l'Oule  
Les jours mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Jean-Louis FORSANS



Le Maire  
Denis CONIL



**Résultat du vote**  
Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0